



HAL
open science

Madame de Saliez, une précieuse occitane

Nathalie Grande

► **To cite this version:**

Nathalie Grande. Madame de Saliez, une précieuse occitane. Garona : cahier du CECAES, 2000, 16, pp.47-62. hal-03932632

HAL Id: hal-03932632

<https://hal.science/hal-03932632v1>

Submitted on 12 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

MADAME DE SALIEZ, UNE PRÉCIEUSE OCCITANE

Nathalie GRANDE

Voici ce qu'écrivait Antoinette de Saliez à un certain M. de Vertron qui songeait à entrer dans une société amicale qu'elle voulait fonder :

L'égalité des sexes ne se conteste plus parmi les honnêtes gens ; ils demeurent d'accord avec vous, Monsieur, que l'injustice et la jalousie des hommes nous ôtent les moyens de faire connaître tout ce que nous valons. J'ajouterai, avec votre permission, que vous êtes des usurpateurs, qui sans aucun titre légitime, avez pris possession de l'empire du monde. Les dames se sont aperçues, il y a bien des siècles, de cette usurpation ; elles ont fait de temps en temps quelques efforts pour recouvrer leur liberté. Ces illustres amazones dont vous me parlez, songeaient à vous détrôner ; et si le plus grand de vos conquérants n'eût arrêté leur progrès, les dames commanderaient aujourd'hui les armées, et les hommes fileraient. N'allez pas m'accuser de vouloir troubler l'ordre du monde. Le soin que je prends d'exciter les dames à n'aimer qu'une vie douce, commode et tranquille, prouve assez que je hais l'esprit mutin, et que, si je forme des desseins, ils ne sont pas de révolte ; même après y avoir bien pensé, je trouve que nous régnons véritablement. Oui, Monsieur, vous êtes nos officiers, nos soldats, nos magistrats, et sans vous en apercevoir, si vous remontez à la source des plus grands événements, vous trouverez toujours que les dames y ont la meilleure part. Permettez-moi de dire que ces anges font rouler ici-bas les premiers mobiles, et jouissent du fruit de vos travaux (...). Il faut être si convaincu des avantages de mon sexe pour être de nos disciples, que je vous prie d'y faire de nouvelles réflexions avant de vous engager dans une secte¹ où nous voulons gouverner.²

1. Le terme de « secte » n'a pas de sens péjoratif au xvii^e siècle, où il désigne un groupe de personnes qui professent la même doctrine, pas forcément religieuse.

2. *Lettres de Mesdames de Scudéry, de Salvan de Saliez et de Mlle Descartes*, Paris, Collin, 1806.

Qui était celle qui se permettait ainsi de poser des conditions à un respectable et savant historiographe du roi³ ? D'où venait à Mme de Saliez cette autorité, à la limite de la provocation ? Et que signifiait ce projet d'une « secte nouvelle » où les dames auraient exercé le pouvoir ? Pour répondre à ces questions, il faut d'abord retracer le parcours littéraire de Mme de Saliez, dans sa vie comme dans ses œuvres ; mais en même temps, à travers cet exemple, c'est une image de la vie culturelle d'une ville de province sous l'Ancien Régime qui se dessine.

Comment on devient précieuse : les données biographiques

Antoinette de Salvan, baptisée à la fin du mois de novembre 1638, est née dans une famille de robe bien installée à Albi où son père était juge, son grand-père receveur des tailles. Logiquement, c'est de ce même milieu de la robe que vient son mari, Antoine de Fontvieille, seigneur de Saliez, d'Orban et du Séquestre : elle l'épouse en septembre 1661, alors qu'il vient d'être nommé viguier d'Albi, fonction où il prend la suite de son père, de son grand-père, etc., car depuis près d'un siècle les viguiers d'Albi sont des Fontvieille. Le viguier à Albi est un personnage important, un des premiers de la cité après l'évêque, puisqu'il exerce la magistrature suprême en représentant la justice du roi. C'est donc un mariage à la manière du xvii^e siècle, c'est-à-dire un mariage où les intérêts bien compris des familles priment les sentiments des individus : Antoinette apporte une belle dot (douze mille livres et des propriétés⁴). En 1672 elle perd son mari, qui lui laisse deux enfants et une situation financière difficile. En effet il ne faut pas se laisser prendre au nom impressionnant de M. de Saliez, d'Orban et de Séquestre ; la famille possède des biens autour de la ville, dont elle porte le nom, mais ne dispose pas d'une grande fortune patrimoniale : la richesse de la famille vient d'abord des charges administratives qu'elle exerce. Les difficultés financières du veuvage se traduisent par des ventes, un emprunt, et la continuation d'un procès déjà entrepris du vivant de son mari contre Mgr de Daillon de Lude, l'évêque d'Albi⁵.

Elle a alors dépassé la trentaine, mais ce veuvage précoce et qui va durer près d'une soixantaine d'années (elle est morte en 1730), apparaît

3. Claude-Charles de Guionet, seigneur de la Brosse et de Vertron, chevalier-commandeur des ordres de Notre-Dame du Mont Carmel et de Saint-Lazare, historiographe du roi, membre de différentes académies, et auteur de *La Nouvelle Pandore*.

4. A. Vidal, « Documents inédits sur les littérateurs albigeois du xvii^e siècle », *Revue du Tarn*, 1914, p. 8-33.

5. C'est ce qu'indique la préface que Hippolyte Crozes, vice-président du tribunal civil d'Albi, a consacrée à la réédition du roman *La Comtesse d'Isembourg*, Paris, Dumoulin, 1851.

comme le facteur déclenchant de son activité littéraire. Dans une lettre à Mme de Piellet, femme du trésorier du Pape à Avignon, elle explique :

Je passe ma vie dans un petit coin du monde très favorisé du Ciel et de la nature, où l'on respire un air tempéré, où les gens ont de l'esprit et de la politesse, et où la joie et les plaisirs règnent dans tous les cœurs, excepté dans le mien. J'ai été presque aussitôt veuve que mariée, et j'ai souffert, dans cette condition, des traverses, des peines et des embarras incroyables. Il est vrai que j'ai pour mon soulagement la liberté et l'indépendance, dont les plaisirs sont si vantés, et qui ne me servent que pour écrire autant qu'il me plaît en vers et en prose⁶.

Dans une autre lettre :

Je puis disposer à mon gré de tous les moments de la vie. J'en sacrifie la plus grande partie aux affaires ; mais lorsque j'ai rempli tous les devoirs de mon veuvage, je donne l'esprit et le temps que je peux avoir de reste, aux plaisirs de l'écriture. L'amour ni le jeu, qui font trouver les moments si courts, ne m'occupent point ; et, jouissant du temps tel qu'il est, j'en ai assez pour mes affaires, et pour écrire aux personnes que j'estime⁷.

Disposant de loisir, puisque sa situation sociale la dispense et lui interdit même de travailler, et jouissant d'une indépendance relative, puisque sa situation familiale le lui permet, la jeune femme s'oriente vers la vie littéraire et on sait qu'elle a tenu à Albi un salon « de gens d'esprit et de savants »⁸. Pourquoi un tel choix de vie, un tel engagement dans l'activité littéraire ? Il semble d'abord qu'Antoinette, enfant unique, a reçu une éducation soignée : non seulement elle a appris à lire et écrire, mais aussi l'italien et l'espagnol⁹. Une telle éducation, rare pour une fille, s'explique sans doute d'une part par le statut d'enfant unique qui fait qu'elle n'a pas souffert de la primauté accordée aux garçons, et d'autre part par ses origines dans la noblesse de robe, milieu social intermédiaire entre la bourgeoisie et la noblesse, qui n'a garde d'oublier qu'elle tire sa promotion sociale de ses capacités administratives, c'est-à-dire de sa formation intel-

6. *Lettres de Mesdames de Scudéry, de Salvan de Saliez et de Mlle Descartes*, p. 271-272. Le dictionnaire de Moreri commente : « Comme elle joignait beaucoup de délicatesse d'esprit, de l'érudition et un grand goût pour les sciences, elle ne passa pas à de secondes noces, afin de se livrer aux muses avec plus de liberté. » (article Saliez).

7. *Ibid.*, p. 266.

8. *Dictionnaire de Moreri*.

9. D'après la préface de Hippolyte Crozes.

lectuelle, et qui se soucie donc de former ses enfants mieux que ne le fait la traditionnelle noblesse d'épée, pour qui être bien né suffit souvent. Cependant l'explication biographique ne suffit pas : il faut saisir l'activité de salonnière de Mme de Saliez dans le cadre d'un phénomène plus large, le développement des académies.

Comment on devient précieuse : du salon à l'Académie

Se réunir autour d'un intérêt commun est une pratique sociale courante ; on sait ainsi que les réunions d'écrivains ont existé depuis le Moyen Age. Cependant, à la suite de l'Académie française fondée en 1635 par Richelieu, s'est développée en France une véritable vogue des académies puisqu'on en a dénombré plus de soixante-dix sur l'ensemble du xvii^e siècle, toutes disciplines confondues¹⁰. Le *Dictionnaire* de Richelet (1680) définit les académies comme des sociétés de « gens de lettres ou de personnes qui font profession de quelqu'un des arts libéraux », et qui se réunissent pour « parler des belles lettres ou de choses de leur art ». À la différence du sens moderne qui confère aux académies la dimension d'une institution officielle, la plupart des académies du xvii^e siècle sont des cercles privés, nés de l'initiative de quelques personnalités locales, qui souhaitent se rencontrer autour d'activités culturelles. Pour les distinguer des salons, dont la mode est également loin d'être une exclusivité parisienne, il faut souligner leur caractère sérieux. Lieu de mondanité comme les salons certes, les académies prétendent à une spécialisation savante : les membres sont sélectionnés en fonction de leur compétence, et les activités, organisées à un rythme régulier, ne sont pas orientées vers le divertissement, mais vers l'étude et la réflexion collectives : on lit les nouveautés, on les commente et les juge, on s'efforce de définir des règles éthiques ou esthétiques, on peut éventuellement organiser un concours et décerner un prix. Or, même si la prééminence de la vie intellectuelle parisienne s'est affirmée au cours du xvii^e siècle, parallèlement au développement du centralisme administratif et de la monarchie absolue¹¹, cette domination est cependant nouvelle, puisque la vie intellectuelle du xvi^e siècle avait été au contraire largement provinciale. Le rapide développement des académies au xvii^e siècle semble montrer que le dynamisme culturel des provinces n'avait pas encore trop diminué. Le Languedoc en particulier est une région

10. A. Viala, *Naissance de l'écrivain*, Éditions de Minuit, 1985, p. 17-23.

11. À la fin du xvii^e siècle, un grand écrivain est forcément un écrivain qui connaît la cour royale, qui fréquente les cercles lettrés parisiens, qui publie ses œuvres à Paris et qui ambitionne d'entrer dans la très parisienne Académie française.

où l'implantation académique est très forte : on peut citer parmi les académies les plus dynamiques celles d'Arles, d'Avignon, de Nîmes, de Montpellier, de Castres, les Jeux Floraux de Toulouse, l'Académie des Lanternistes de Toulouse¹². Cependant si Paris ne dispose pas du monopole de la vie intellectuelle, à la différence du xvi^e siècle la capitale en fournit le modèle.

N'ayant jamais quitté Albi, Mme de Saliez ne connaît les cercles parisiens que par les récits qu'ont pu lui en faire des amis voyageurs et par ses lectures, en particulier par le *Mercure galant*, journal fondé par Donneau de Visé en 1672, où se côtoient à la fois l'information mondaine et la culture tant littéraire que scientifique. C'est à ce *Mercure galant* qu'elle adresse en juillet 1681 un *Projet pour une nouvelle secte de philosophes en faveur des dames*, qu'elle signe « Mme Saliez, viguière d'Alby ». C'est de cette époque que date la lettre à M. de Vertron citée en introduction, où Mme de Saliez fait entendre la radicalité de son projet, dont le féminisme militant rappelle les revendications de la préciosité. En effet Mme de Saliez explique¹³ :

Si les gens de bon goût se savaient un peu entendre, on passerait la vie tout autrement qu'on ne fait, et l'on ne se rendrait pas volontairement l'esclave et la victime d'un monde ingrat et injuste, qui paye d'ordinaire si mal les violences que nous nous faisons pour lui plaire. (...) La fin de notre secte doit être de vivre commodément et de déterminer toutes les personnes raisonnables à secouer le joug des contraintes que l'erreur et la coutume ont établies dans le monde.

Ce prosélytisme militant, qui invite les bataillons féminins à la rejoindre, n'en est pas moins exigeant à l'égard des recrue(s). En ce qui concerne les hommes, Mme de Saliez veut exclure les messieurs à la galanterie trop appuyée pour être honnête, ceux qui « pour faire les beaux esprits, ne s'approchent d'aucune femme sans lui dire des douceurs ». Elle vise plus précisément la noblesse d'épée en bannissant également « ceux qui parlent toujours ou de leur naissance, ou de leur bravoure (...) et qui sont persuadés que pour être bien gentilhomme, il faut être dans la dernière ignorance » ; enfin elle chasse les pédants en stigmatisant « ces sortes de beaux esprits que Dieu n'a mis au monde que comme il envoie la

12. A. Viala, *Naissance de l'écrivain*, p. 22 et 24. M. Vincent, *Mercure galant (Extraordinaire, Affaires du Temps) - Table analytique contenant l'inventaire de tous les articles publiés 1672-1710*, Paris, Champion, 1998, p. 49-58 et p. 1015-1016.

13. Toutes ces citations viennent du *Mercure galant*, juillet 1681, p. 16-27.

guerre et la famine, pour en être les fléaux ». Quant aux femmes, là aussi une sélection est faite :

[Elle refuse] ces prudes qui croient qu'une amitié tendre et délicate est le plus honteux des crimes [...], celles qui affectent une sévérité ridicule qui leur fait condamner un honnête enjouement qui est pourtant l'âme de la conversation, [...celles qui] parce qu'elles ne sont pas coquettes [grondent et donnent] éternellement des leçons de modestie et de retenue, et qui, ne pouvant souffrir qu'on rie, se déclarent contre tout ce qui s'appelle divertissement, [...celles qui] ne parlent jamais que d'une jupe ou d'une coiffure [...], qui s'imaginent que pour être honnête femme, il ne faut savoir qu'aller à l'Église et lire des livres de dévotion [et qui] ne peuvent souffrir que les autres lisent des livres agréables.

Après avoir ainsi écarté les coquettes comme les dévotes, pour assurer la tranquillité des heureux élus, elle propose comme dernière exclusion de bannir « l'amour de notre société, de peur qu'il ne trouble le repos que nous cherchons, et de substituer à sa place l'amitié galante et enjouée ». Dans cette dernière revendication comme dans l'élitisme du projet, on devine la lectrice de la *Clélie* (1654-1660) de Madeleine de Scudéry, qui proposait l'Amitié Tendre comme idéal aux âmes d'élite capables de résister aux forces destructrices de la passion : on se souvient que sur la célèbre carte de Tendre, l'amour se trouve relégué sur les Terres Inconnues, au-delà de la Mer Dangereuse, que refusent de franchir les héroïnes. Comme chez Madeleine de Scudéry, il ne s'agit pas tant de fuir les hommes, que de construire une nouvelle forme de relation avec eux, dégagée aussi bien des risques de la sexualité que du carcan des codes sociaux. De telles conceptions s'apparentent également à ce que l'abbé de Pure explique de certaines précieuses dans *La Précieuse ou le mystère des ruelles* (1656-1658) :

Il y a une philosophie parmi elles et un certain caractère d'esprit qui fait incessamment la guerre aux passions extraordinaires, et mêmes aux raisonnables. On y pratique des principes si purs et si élevés qu'ils épurent mêmes les attachements naturels et en délivrent absolument une âme. La passion d'amour, ou la forte amitié, n'ont point de cours parmi elles ; ces mouvements sont trop irréguliers, et tiennent trop de la mollesse, ou font de trop grands désordres dans les cœurs. Il n'y a plus que le tendre et le doux qui règnent dans leurs âmes, ou tout au plus quelque délicat rayon d'amitié¹⁴.

14. On notera chez Mme de Saliez comme chez l'abbé de Pure l'emploi du terme de « philosophie ». Pure, *La Précieuse ou le mystère des ruelles*, Paris, Droz, 1938, tome II, p. 122.

Mais Mme de Saliez ne se contente pas d'exclusions, elle promulgue également des lois positives : par exemple « vivre avec beaucoup d'amitié et de respect les uns pour les autres », de ce respect qui n'est pas « cérémonie importune » mais « estime » ; elle demande aussi « qu'on quitte sans peine et sans trop raisonner les mauvaises maximes que l'on pouvait avoir prises » et qu'on reçoive « avec soumission et avec plaisir tout ce qui sera enseigné » ; enfin elle espère dans sa nouvelle société « la liberté si aimable qui fait dire agréablement et librement ce qu'on pense, [...] la raillerie belle et innocente, qui fait qu'on tourne les choses d'un biais tout à fait divertissant, [...] et] cette petite malice ingénieuse [qui rend] la conversation galante [sans] sévérité ridicule ». Ces lois que dresse Mme de Saliez pour les « personnes éclairées, qui ne se laissent point surprendre à ces préventions [...] que la politique et la coutume ont mises dans l'esprit des hommes » s'inspirent directement du modèle social que diffusent les conversations dont Madeleine de Scudéry orne ses romans, ou de ce qu'elle a elle-même conceptualisé dans une célèbre conversation sur l'art de la conversation qui figure au tome 8 de *Clélie*.

Mais une fois ces rapprochements faits, force est de constater que Mme de Saliez se réfère à des idées qui ont eu cours environ vingt-cinq ans avant qu'elle ne propose son projet, qui date de 1681. Ainsi dans sa conception, la société qu'elle souhaite fonder date de l'acmé du mouvement précieux, c'est-à-dire des années 1650 : Paris a donc bien servi de modèle, avec un fort retard, dû peut-être à l'isolement de Mme de Saliez qui n'est jamais allée à Paris, mais dû aussi sans doute à son manque de disponibilité personnelle du temps de son mariage et dans les premières années de son veuvage.

De la même façon, l'argumentaire qu'elle fournit¹⁵ pour plaider la supériorité des femmes fait écho aux ouvrages qu'avait suscités la Querelle des femmes au XVI^e siècle, à la manière par exemple du traité *De la Supériorité des femmes* (1529) que l'humaniste Corneille Agrippa de Nettesheim avait écrit à l'intention de Marguerite d'Autriche : Mme de Saliez évoque successivement l'argument biblique (Eve, dernière née de la Création divine, en est de ce fait l'aboutissement et le chef-d'œuvre), l'argument linguistique (le vocabulaire de la galanterie manifeste la puissance des femmes), l'argument physique (« La force du corps serait égale si l'on nous élevait aux mêmes exercices ; la seule habitude y met une différence que nous ne vous envions point, puisque vous êtes

15. Dans une lettre à M. de Vertron, *Lettres de Mesdames de Scudéry, de Salvan de Saliez et de Mlle Descartes*, p. 213-220.

nés pour la peine, et non pour le repos »¹⁶), enfin l'argument intellectuel (exemples historiques qui prouvent que les femmes peuvent être de plus grands artistes, de plus grands savants que les hommes). Ce type de démonstration, par son caractère hyperbolique comme par sa forme argumentative, apparaît en décalage avec le débat sur les femmes, tel que l'illustre à cette époque par exemple le traité *De l'égalité des deux sexes* de François Poulain de la Barre (1673). Le projet semble pourtant avoir rencontré un certain succès, du moins d'après ce qu'en écrit Mme de Saliez : « Il me semble déjà que l'on dit partout que nous avons établi une secte qui va rendre tout le monde heureux » ; et le *Mercur galant* revint plusieurs fois à ce sujet, en publiant en particulier la correspondance entre Mme de Saliez et M. de Vertron, l'académicien d'Arles séduit par le projet¹⁷, qui devint un de ses meilleurs amis.

Elle récidivera en mars 1704 en déposant les statuts d'une « Société des chevaliers et chevalières de la bonne foi »¹⁸, projet commun avec M. de Vertron cette fois, mais dont l'état d'esprit reste le même :

Une amitié tendre et sincère
Plus douce mille fois que l'amoureuse loi
Doit être le lien, l'aimable caractère
Des Chevaliers de Bonne Foi¹⁹.

En 1689, l'Académie des Ricovrati de Padoue, qui comprenait traditionnellement neuf femmes en hommage aux neuf muses, la choisit, ce qui lui valut d'être félicitée par M. de Vertron, M. et Mme Dacier, les célèbres hellénistes, Héricourt, auteur d'une histoire de l'Académie de Soissons, ou Martel, secrétaire de l'Académie de Toulouse²⁰. De telles félicitations montrent combien Mme de Saliez était reconnue par des académiciens eux-mêmes comme faisant partie des leurs²¹. Voici comment elle remercie les académiciens padouans de l'avoir élue :

Les lettres patentes que vous avez fait expédier en la faveur,
pour me donner une place dans votre célèbre académie étant
en langue italienne, il semble que les très humbles remercie-

16. *Lettres de Mesdames de Scudéry, de Salvan de Saliez et de Mlle Descartes*, p. 216.

17. Voir *Mercur galant*, août 1681 (p. 196-200), octobre 1681 (p. 26-33 et p. 34-49), janvier 1682 (p. 87-100), mars 1682 (p. 171-178), avril 1682 (p. 189-196) ; également juin 1700, mai 1701, janvier 1704.

18. *Mercur galant*, mars 1704, p. 152-162.

19. *Lettres de Mesdames de Scudéry, de Salvan de Saliez et de Mlle Descartes*, p. XXXVI.

20. Voir *Dictionnaire de Moreri*.

21. Ceci pour répondre à A. Viala, qui a choisi de ne pas faire figurer le « cercle de la viguière d'Alby » parmi les académies qu'il recense (*Naissance de l'écrivain*, p. 303) et à M. Vincent, qui le place quant à elle parmi les « sociétés mondaines » et non parmi les « académies provinciales » dans son dépouillement du *Mercur galant*.

ments que je vous fais devraient être aussi en italien. Mais outre que je n'en connais pas assez les délicatesses, et qu'il est indifférent en quelle langue l'on parle à des personnes qui les possèdent toutes, quel moyen, quand on a le bonheur d'être sujette de Louis le Grand, de préférer un autre langage à celui qui règne dans ses États, et duquel il se sert pour nous donner de si justes et de si douces lois.

Tandis que toutes les nations du monde, qui aiment ses vertus, ou qui craignent sa puissance, apprennent à parler comme nous, je ne puis m'attacher qu'à une langue qui va devenir universelle, et que notre savante Académie française a mise à un si haut point de perfection, qu'elle est plus sévère, plus modeste, et presque aussi serrée et féconde que la latine²².

J'avoue, Messieurs, que mes écrits ne peuvent pas vous prouver cette vérité ; née dans la Province, et n'ayant point été à Paris pour corriger les défauts de mon langage, comme on allait autrefois corriger à Athènes ceux de la langue asiatique, je ne puis écrire avec la même justesse que Mlle de Scudéry et que Mmes Deshoulières, Dacier et de Villedieu, qui sont si dignes du rang que vous leur avez donné parmi vous. La hauteur de leur esprit a été secondée d'une situation heureuse au milieu de Paris, et animée par la vue et par l'usage du grand et du beau monde. Aussi ces dames sont-elles devenues autant de miracles de ce siècle, et leurs écrits étonneront bien plus la postérité que ceux des femmes savantes des siècles passés ne nous étonnent. Je crois qu'il m'est permis de vous dire, Messieurs, afin que vous ne vous repentiez pas de l'honneur que vous m'avez fait, que bien que mes écrits soient bien au-dessous des leurs, ils ont souvent d'heureux succès ; l'on y voit la nature toute pure, et ce caractère n'y déplaît point.

Enfin, puisque mes ouvrages m'ont attiré votre estime, personne n'est plus en droit de me la refuser. Vous tenez dans le monde la place de ces fameux grecs qui décidaient du mérite des auteurs, aussi bien que de celui des héros ; vous les surpassez même par une droiture de cœur, qui vous fait rendre justice à mon sexe, en me recevant dans votre illustre académie, et n'affectant point une distinction que le Ciel et la nature n'ont jamais eu dessein de mettre entre les hommes et nous ; leur

22. Derrière cet éloge de la langue française, ce n'est pas tant le patriotisme de Mme de Saligny qu'il faut entendre, que sa prise de position en faveur des Modernes dans la Querelle des Anciens et des Modernes.

jalousie la fit naître, notre modestie l'a soufferte, et sans que nous ayons troublé le monde par nos plaintes, les hommes commencent à se repentir de leurs usurpations, et leur empire tyrannique va tomber de lui-même.

Déjà l'Académie royale d'Arles a suivi votre exemple à notre égard, et plusieurs de nos meilleurs écrivains ont traité à fond de l'égalité des sexes, qui ne se conteste plus en France, depuis que notre juste monarque estime et récompense le mérite de l'un et de l'autre sexe.

Mme de Saliez, précieuse un peu attardée peut-être, fut donc l'animatrice reconnue d'un cercle féministe et savant, qui par ses caractéristiques (la sélection des membres, une organisation rigoureuse et explicite) dépasse le salon littéraire et s'approche de l'ambition d'une académie. Ses publications dans le *Mercure galant* témoignent que sa notoriété a dépassé le cercle albigeois ou régional : on la mentionne encore au XVIII^e siècle dans les histoires littéraires²³; son élection, purement honorifique certes, à l'Académie de Padoue manifeste une reconnaissance encore plus large. Mais la preuve définitive que Mme de Saliez a dépassé les plaisirs mondains du salon littéraire, où les compétences féminines étaient reconnues mais uniquement sur le plan de la critique, pour devenir une vraie académicienne, consiste dans la multiplicité des œuvres qu'elle a écrites et publiées.

Mme de Saliez écrivain : amatrice et polygraphe

Le terme d'amatrice ne doit pas étonner. Comme Alain Viala l'a montré²⁴, il existe trois types de trajectoire littéraire : les « auteurs sans trajectoire », c'est-à-dire ceux qui produisent une œuvre à titre exceptionnel ; les « écrivains sans carrière », amateurs éclairés qui « ont du métier même s'ils ne traitent pas la littérature comme un métier » ; et les « professionnels », ceux qui osent faire de l'écriture l'élément essentiel de leur statut social. Mme de Saliez appartient à la catégorie intermédiaire, c'est-à-dire que tout en s'intéressant de près et pendant longtemps à la littérature, elle ne fit pas de l'écriture sa raison sociale : ainsi lorsqu'elle écrit au *Mercure galant*, elle se réfère à son statut social et signe « la viguière d'Alby ». Le terme d'amatrice que nous employons ne doit donc pas être compris comme un jugement de valeur sur la production littéraire de Mme

23. Ainsi Titon du Tillet dans *Le Parnasse français* (1732), ou l'abbé de La Porte dans son *Histoire littéraire des femmes françaises* (1769).

24. A. Viala, *Naissance de l'écrivain*, p. 178-185.

de Saliez, mais désigne seulement une pratique socialement distanciée de l'écriture. Comme l'écrit Alain Viala :

Le terme d'amateur n'est ici pertinent qu'en sa rigueur. Un noble qui rime un poème de salon n'est auteur que de façon incidente, occasionnelle ; les amateurs ont des compétences littéraires plus affirmées et donnent des œuvres autrement importantes, soit en volume, soit en retentissement. Ils « ont du métier », même s'ils ne traitent pas la littérature comme un métier. Et leur participation s'inscrit en général dans une certaine durée : elle dessine ainsi une forme de trajectoire. Leur production littéraire ne vient pas modifier leur position sociale : ils sont déjà nantis par ailleurs d'un statut solide²⁵.

Cette attitude d'amateurisme volontaire n'empêche donc pas Mme de Saliez d'avoir une grande diversité d'œuvres à son actif, d'où la qualification de polygraphe.

Une première partie de ses œuvres concernent les événements de l'actualité albigeoise, dont elle rend compte pour la presse. En avril 1679, elle publie dans le *Mercurie galant* une lettre à Mme de Mariotte de Toulouse qui contient la « Relation de l'entrée de Mgr Serrony, premier archevêque d'Alby »²⁶, événement non seulement religieux mais également municipal, puisqu'en élevant le diocèse d'Albi au rang d'archevêché, toute la communauté locale se trouve honorée. Le *Mercurie galant* donne une place importante à ce texte mêlé de vers et de prose, puisqu'il occupe d'une quarantaine de pages, c'est-à-dire un dixième de ce numéro. Chroniqueuse de la vie locale, Mme de Saliez récidive avec le récit, en vers et en prose, de la translation des reliques de saint Clair, premier évêque d'Albi (septembre 1700), et encore avec la « Relation de l'entrée de Mgr de Nesmond, archevêque d'Alby » (avril 1704)²⁷. Les entrées sont au xviii^e siècle des moments éminents de la vie d'une cité : à l'occasion d'une nomination ou du passage d'une personnalité, elles sont l'occasion pour les villes d'organiser des fêtes dont la nature officielle n'empêche pas le caractère populaire. C'est l'occasion de réjouissances qui comprennent processions, défilés, mais aussi banquets, feux d'artifices, spectacles... On construit souvent pour de telles occasions des monuments provisoires à la gloire de la personne célébrée, occasion

25. A. Viala, *Naissance de l'écrivain*, p. 181.

26. *Mercurie galant*, p. 2-39.

27. En avril 1704, dans le récit de l'entrée de Mgr de Nesmond, elle écrit : « Comment puis-je encore donner quelque agrément à une matière que j'ai déjà traitée deux fois (...). J'ai fait des vers pour lui être chantés par nos excellents musiciens, qui ont fait valoir peu de choses, et les répétitions et les symphonies leur ont donné l'air d'un petit opéra. »

pour les scénographes de faire preuve de leur inventivité et de leur talent. Tous les corps de métier sont mobilisés, mais aussi les artistes, ceux qu'on appellerait aujourd'hui les créateurs. C'est dans de telles circonstances qu'il faut comprendre la publication des « Inscriptions tirées de l'écriture sainte pour les arcs de triomphe dressés dans la ville d'Alby le 22 septembre 1700 en la solennité de la translation des reliques de saint Clair, martyr, premier évêque d'Alby », ainsi que la publication des devises et emblèmes ayant orné l'entrée du nouvel archevêque en 1704. Que Mme de Saliez se soit chargée de leur publication n'implique pas forcément qu'elle ait participé aux choix ou à l'élaboration de ces devises²⁸. Cependant avoir l'honneur d'écrire le récit de ces entrées solennelles témoigne d'une reconnaissance littéraire quasi officielle, d'autant que ce genre de textes qui célèbrent et commémorent un événement local est également généralement publié sous forme de petites brochures destinées à être vendues séparément. Ainsi ces œuvres de circonstance manifestent la notoriété de l'auteur et la reconnaissance officielle de ses compétences littéraires.

Si Mme de Saliez rend compte avec un tel zèle des événements de la vie locale, c'est aussi parce qu'elle entretient d'excellentes relations avec les milieux dévots, au point qu'elle publie en 1689 chez l'imprimeur officiel de l'archevêché, un livre de piété intitulé *Réflexions chrétiennes*²⁹. Dans ce petit livre qu'elle dédie à Mgr de La Berchère, l'archevêque d'Albi, Mme de Saliez ne se départit pas de ses idées féministes. Ainsi elle explique dans la dédicace :

Je ne prétends pas, Monseigneur, faire la diaconesse pour l'instruction de mon sexe : ce ministère si considérable, si ancien, et qui nous faisait tant d'honneur, ne nous est plus permis ; les successeurs des apôtres n'ont pas besoin de notre secours. Mais, Monseigneur, si je ne puis pas prendre part à vos peines et à vos travaux, j'espère que vous me permettrez d'écrire, puisqu'on ne nous le défend pas.

Mais après cette ouverture audacieuse, le contenu du livre est beaucoup plus traditionnel : après une paraphrase du psaume 50³⁰ sui-

28. *Mercurie galant*, mai 1704, p. 14-41. Ces devises sont publiées sans nom d'auteur.

29. *Réflexions chrétiennes*, par Madame de Saliez, viguière d'Alby. A Alby, par Jean et Guillaume Pech, Imprimeurs du Mgr l'Archevêque, du Clergé, du Diocèse, de la Ville et du Collège. 1689. Avec approbation.

30. Le *Dictionnaire* de Moreri signale parmi les œuvres de Mme de Saliez des *Paraphrases en vers français sur les psaumes de la pénitence*. Nous n'avons pas trouvé cet ouvrage à la bibliothèque d'Albi, et il nous semble qu'il s'agit d'une erreur portant sur le contenu des *Réflexions chrétiennes*, lesquelles s'ouvrent effectivement sur la paraphrase du *Miserere* : un ouvrage séparé ne semble pas exister.

vent sept réflexions³¹ qui mènent à une série d'actes spirituels³². Un tel ouvrage de piété, qui s'inscrit dans le mouvement salésien de dévotion mondaine, montre là encore que Mme de Saliez n'est pas considérée comme une salonnière frivole, mais qu'elle jouit au contraire d'une sérieuse réputation, comme en témoigne le texte d'approbation de son ouvrage, qui ne se contente pas des formules convenues usuelles. En voici le texte :

Ayant lu les *Réflexions chrétiennes* composées par Mme de Saliez, viguière d'Alby, nous n'y avons rien trouvé qui ne soit propre à exciter la dévotion dans le cœur des fidèles, procurer le salut des âmes, et qui ne soit digne de la piété et réputation de cette dame, et avons jugé que l'impression de cet ouvrage serait très utile au public.

Enfin, activité la plus conforme à ce qu'on est en droit d'attendre d'une salonnière, Mme de Saliez fut poète. On trouve des exemples de sa production en particulier dans le recueil que rassembla son ami M. de Vertron³³. Mais il convient de signaler plus spécialement ici un poème en occitan trouvé dans le *Recueil de chansons et autres pièces en langue méridionale* établi par l'amiral de Rochemore³⁴ :

Perque venguet aquel pastour
Tan ingrat, tan volatge,
Din lou nostre vilatge ?
Quand el me countet son amour
Tousqueri ta maintage
Que m'engajeri per toujours :
Aro me troumpo cado jour.

Ieu crezié qu'aquel diu d'amour
Que vezio ta maintage
Creisarié davantatge ;
Mès aro vezi à moun tour
Que dins un cor volatge,
Com'es aquel del meu pastour
L'amour ven pichou cado jour.

31. Des grandeurs de Dieu, De notre néant, De l'humilité, De l'imitation de Jésus-Christ, De la conformité à la volonté de Dieu, Des mépris des biens et des plaisirs, De la mort (p. 17-69).

32. Acte de résignation, acte de contrition, acte de foi, acte d'espérance, acte de charité, action de grâces, acte d'abandon (p. 76-100).

33. *La nouvelle Pandore ou les femmes illustres de ce siècle*, Paris, Veuve Mazuel, 1698, tome II, p. 143.

34. Bibliothèque d'Albi, Fonds Rochemore, Manuscrit n° 9 (n° 155 p. 83).

En voici la traduction³⁵ :

Pourquoi vint-il, ce berger
Si ingrat, si volage
Dans notre village ?
Quand il me conta son amour
J'étais si enfant
Que je m'engageais pour toujours :
J'en suis trompée chaque jour.

Je croyais que ce dieu d'amour
Que je voyais si enfant
Grandirait davantage ;
Mais maintenant je vois à mon tour
Que dans un cœur volage,
Comme l'est celui de mon berger,
L'amour diminue chaque jour.

Cette élégie qui reprend le code pastoral courant au xvii^e siècle, ne surprend pas par son contenu mais par sa langue. En effet, les langues régionales n'ont pas la faveur des lettrés du xvii^e siècle, en particulier à la fin du siècle, comme en témoigne d'ailleurs Mme de Saliez elle-même dans la lettre qu'elle adresse en 1689 aux académiciens de Padoue pour les remercier³⁶. On peut donc penser que cette poésie est plus ancienne, qu'elle date par exemple des premières années du veuvage de Mme de Saliez, avant que sa notoriété n'en fasse une représentante de la culture dominante. Avoir composé un poème (au moins) en occitan constitue néanmoins un fait intéressant à plus d'un titre : il témoigne certes de la vivacité linguistique et poétique de la langue d'oc, mais il montre aussi que son usage n'était pas réservé au peuple, et que les couches sociales les plus favorisées (Mme de Saliez est une représentante de la noblesse de robe) la pratiquent aussi bien³⁷. Mme de Saliez était particulièrement attachée à son pays, qu'elle n'a jamais quitté. On se rappelle la lettre citée au début de cette étude :

Je passe ma vie dans un petit coin du monde très favorisé du Ciel et de la nature, où l'on respire un air tempéré, où les gens

35. Que soit ici vivement remercié et justement célébré le traducteur, Guy Latry.

36. Voir texte cité *supra* dans son intégralité.

37. C'est ce dont témoigne également la parisienne Mlle de Scudéry arrivant en 1644 à Marseille et qui reçoit les premiers jours de nombreuses visites de courtoisie. Elle écrit à son amie Mlle Paulet : « Mais ce qu'il y a de rare est que, de tout ce grand nombre de femmes, il n'y en a pas plus de cinq ou sept qui parlent français. », Rathery et Boutron, *Mlle de Scudéry, sa vie et sa correspondance*, Paris, Téchener, 1873, repris par Slatkine Reprints, 1971, p. 161.

ont de l'esprit et de la politesse, et où la joie et les plaisirs règnent dans tous les cœurs (...)»³⁸.

L'attachement de Mme de Saliez à son pays natal se lit aussi dans la première de ses œuvres répertoriées, un roman historique intitulé *La Comtesse d'Isembourg* (1678), qui raconte la vie tumultueuse d'une princesse allemande : mariée très jeune au vieux et jaloux comte d'Isembourg, elle est tellement terrifiée par son époux qui s'amuse à la terroriser en lui parlant sans cesse de crimes conjugaux et de morts inexplicables qu'elle finit par s'enfuir d'abord à Paris, puis, pour échapper aux ragots et aux poursuites, dans le Midi, près d'Albi. Là elle découvre :

la plus jolie vallée du monde [...]; à même temps et en même lieu la solitude des forêts, la verdure des prairies, la rusticité des troupeaux, et enfin tout ce qu'une humeur gaie ou mélancolique peut désirer pour son plaisir. Cette vue surprenante fit naître dans son esprit un mélange de joie et de tristesse qu'elle ne pouvait séparer. Il y a sans doute un certain rapport secret et inconnu entre toutes les choses du monde qui fait qu'elles se réveillent mutuellement, et c'est par cette raison qu'à la vue de ce pays, tout ce qui durant la vie de la comtesse lui avait donné du contentement ou de la douleur se présenta à elle et lui causa du trouble. [...Tandis qu'on lui parlait], la comtesse n'écouait guère, regardait avec plaisir que les prairies, les terres, et les petits bois étaient si bien mêlés qu'il semblait que l'artifice eût fait ce que l'on ne peut attribuer qu'à la nature. Les fontaines coulaient partout en une abondance et une pureté qui marquaient assez l'excellence de l'air en cet heureux climat. [...] Sans en savoir la raison, [elle sentait] une tranquillité qui [lui] était inconnue depuis longtemps³⁹.

Le choix de situer la fiction près d'Albi tout comme la qualité de cette description aux résonances profondes, montrent là encore comment Mme de Saliez traduit dans son œuvre ses sentiments et sa fierté pour son pays.

Mme de Saliez, romancière, poète, chroniqueuse, salonnière, académicienne, peut apparaître à certains seulement comme une « muse de département » si on ose l'anachronisme !, certes attachante par ses tentatives pour animer la vie intellectuelle d'une petite capitale de province. Ce serait cependant oublier que par sa vie comme par ses œuvres, elle donne

38. *Lettres de Mesdames de Scudéry, de Salvan de Saliez et de Mlle Descartes*, p. 271.

39. *La Comtesse d'Isembourg*, Paris, Barbin, 1678, p. 151-160.

l'exemple d'une femme qui s'est fait connaître en France, et même au-delà des frontières, sans avoir jamais quitté son Albi natal. Un tel rayonnement, bien oublié aujourd'hui, ne témoigne pas seulement de la vitalité culturelle des provinces du sud par rapport à la capitale. Il est également invitation à réévaluer l'histoire littéraire qu'une conception trop étroite a trop longtemps entraînée sur les pentes de la sélection, d'une hiérarchie qui évoque plus le classement de fin de trimestre que l'ouverture à la diversité des cultures. Aujourd'hui encore, alors que cette nécessité est comprise et proclamée depuis déjà de nombreuses années, la curiosité de bien des chercheurs ne va pourtant souvent guère plus loin. Travailler à rendre leur place à des auteurs comme Mme de Saliez ne relève donc pas seulement de l'exercice d'érudition, mais aussi d'un choix de culture.

Nathalie Grande
Université Michel de Montaigne Bordeaux 3